

De : Marie-Chantal Domingue [mailto:mcdomingue@questerre.com]

6212-09-002

Envoyé : 2 avril 2014 16:43

À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Objet : Mario Lévesque- Rectification

Bonjour madame Harvey,

Lors de la séance du 1^{er} avril 2014 à 13h, monsieur Mario Lévesque à fait une rectification concernant l'étude P-1c rédigée dans le cadre de l'ÉES.

À la demande du président de la commission, monsieur Denis Bergeron, vous trouvez la version écrite de la rectification de monsieur Lévesque.

Merci de me confirmer la réception de ce document

Cordialement,

Marie-Chantal Domingue
Directrice des communications pour le Québec
Communications Manager Quebec
Questerre Energy Corporation
T: 418 261-2941
mcdomingue@questerre.com
www.questerre.com



Québec, le 2 avril 2014

Monsieur Denis Bergeron

Président de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Rectification

Monsieur le président,

La surface de travail que l'industrie utilise, soit la plateforme de forage, est de 90 mètres par 110 mètres, cette superficie n'inclue toutefois pas les chemins d'accès. La superficie des chemins d'accès est additionnelle à la surface de la plateforme de travail de 90 mètres par 110 mètres.

Rectification de l'étude P-1c, *L'industrie du gaz de schiste dans les Basses-Terres du Saint-Laurent: scénarios de développement*, étude réalisée dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste (ÉES).

Mario Lévesque